



Pau, le 28 septembre 2026

Bilan de Rentrée avec le DASEN : le compte n'y est vraiment pas !

Jeudi 24 septembre, après avoir reçu les chef-fe-s d'établissement le matin, le Directeur académique des services de l'EN a reçu les organisations syndicales représentatives, au 1er rang desquelles le SNES-FSU 64.

Si dans le 64 plus de 93% des **BMP** (blocs de moyens provisoires) sont pourvus (« un bon chiffre » d'après le DASEN), il manque néanmoins des BMP en sciences, en lettres, en mathématiques et en espagnol.

76% des **remplacements** sont effectuées, l'administration justifiant la carence, non par un manque budgétaire mais de personnels enseignants, comme à la cité scolaire Fébus d'Orthez, et qu'il faudrait par conséquent à l'avenir, chercher les contractuel-les et les TZR plus en amont.

Par ailleurs, certaines zones géographiques ne seraient pas « aidantes » (cf. zone rurales).

Nous avons alors évoqué les **professeur-e-s manquants** en plein centre-ville : physique-chimie aux lycées Cassin (Bayonne) et Malraux (Biarritz), en technologie et musique au collège Clermont de Pau, une grave carence pour cet établissement accueillant une grande proportion d'élèves de conditions sociales modestes.

Sur le fond, même si le Snes connaît quelques situations de TZR sans service, il continuera de dénoncer le **manque d'attractivité** de nos métiers et missions, cause première des besoins non assurés, et un des principaux motifs de la **grève de mardi 29 septembre** !

Concernant l'**école inclusive**, les PAS (Pôles d'Appui à la Scolarité), succédant aux PIAL et élargissant le périmètre d'intervention sont **désormais** implantés dans les établissements scolaires et peuvent être saisis directement. Nous avons alors rappelé que la Commission Mixte Paritaire du Parlement avait rejeté les PAS le 2 juillet 2025 et que nous ne pouvions pas tolérer que cette « expérimentation » continue dans notre département. En effet, cette nouvelle organisation de la répartition des **AESH** auprès des élèves, non seulement n'améliorera pas substantiellement l'adéquation AESH-élèves qui doit être recherchée, mais surtout **dégrade** encore davantage les **conditions de travail** des collègues AESH.

Conséquence : dans notre département, 14 AESH sont en cours de licenciement en raison de leur refus de signature de leur avenant pour travailler en PAS et recevront leur avis à compter du 1^{er} octobre.

Parallèlement, les notifications MDPH augmentent de 12%. Or, il manque cruellement d'AESH, par exemple dans le PAS 12 (autour d'Oloron-Ste-Marie). Les AESH font face à une surcharge de travail et subissent des chantages affectifs plus ou moins dissimulés pour les inciter à en faire davantage, c'est-à-dire, s'occuper d'un plus grand nombre d'élèves dont des élèves parfois même non notifiés officiellement. **Cela ne peut plus durer !**

Avec la FSU, le Snes continue de revendiquer un statut de catégorie B à la hauteur des exigences de « l'École inclusive ».

Nous avons aussi dénoncé les trop nombreux-ses **élèves** avec notification **ULIS**, malheureusement sans place disponible dans les dispositifs déjà implantés et sans AESH. Or, certains élèves sont lourdement handicapé-e-s. Ce problème se pose notamment au collège Tristan Derème d'Oloron-Sainte-Marie.

Le DASEN a convenu que ses services avaient un « train de retard » - sauf dans « l'expérimentation » ! - et que cela n'était pas satisfaisant. Il nous a assuré que nous avons été entendu-es. Nous attendons maintenant des **résultats**. Continuez à nous tenir au courant !

Être informé-es, c'est pouvoir mieux **lutter** et vous / **nous défendre** et se faire entendre.

Pour nos salaires, toutes et tous en grève et dans les manifestations le mardi 29 septembre !

Rassemblements :

- **Pau, 10h30 place de Verdun**
- **Bayonne, 10h30, place Sainte-Ursule – gare de Bayonne**

Pour dénoncer le **projet de budget** qui ne propose
une nouvelle fois que l'austérité,
dans un contexte de crise écologique, économique et sociale,
pour un meilleur partage des richesses !

Simulateur de calcul :

<https://fsu.fr/a-quoi-pourrait-servir-un-impot-plus-juste/>

<https://www.snes.edu/agissons/campagnes/54-milliards-de-raisons-de-se-mettre-en-grève/>

Nos revendications :

- **indexation de la valeur du point d'indice sur les prix**
- **augmentation de 20% du point d'indice**
- **refonte des grilles de rémunération**
- **fusion de la classe normale et de la hors classe et accès généralisé à la classe exceptionnelle**
- **statut de fonctionnaire de catégorie B pour les AESH**
- **plan de titularisation des contractuel-les**
- **véritable grille nationale de rémunération pour les AED**

Combien vous rapporterait l'application des revendications du SNES-FSU ? **Faites le calcul avec le simulateur du SNES-FSU**

Participer à un stage de formation syndicale

Tout personnel de l'Éducation Nationale a **droit à 12 jours de formation syndicale** par an. Il suffit d'en faire la demande auprès de la direction de votre établissement. Les **stages** vous permettront de découvrir la richesse et la qualité de la réflexion syndicale propre au SNES-FSU, de vous informer sur les problématiques du métier, sur la réglementation, d'échanger avec des collègues des différents départements de l'académie. Prenez connaissance du **calendrier de stages proposé** par la section académique du SNES-FSU pour l'année 2026-2027 et inscrivez-vous !

- stage décentralisé "Elaborer un protocole températures extrêmes / Les enjeux des élections professionnelles" - *Jeudi 15 octobre à Périgueux et à Pau, Vendredi 16 octobre à Bordeaux et Agen*
- stage décentralisé « Lutter pour ses droits et contre le **management toxique** / Les **enjeux des élections professionnelles** » - *Jeudi 5 novembre à Bordeaux et Peyrehorade, vendredi 6 novembre à Périgueux et Agen*
- **Stage « CPE : les CPE face à la radicalisation masculiniste »** - *Vendredi 13 novembre 2026 à Bordeaux*
- **Stage " PsyEN : débattre de la pratique du métier "** - *Jeudi 19 novembre 2026 à Bordeaux*
- stage « Appliquer l'**EVARS en classe et dans l'établissement** » - *Jeudi 3 décembre 2026 à Bordeaux*

Inscrivez-vous auprès du Snes académique et surtout de l'administration **impérativement un mois avant la date du stage** :

- pour les adhérents => via votre espace adhérent ;
- pour les non adhérents => via le formulaire en ligne ;
- => Lorsque vous êtes inscrit à un stage, vous pouvez éditer votre autorisation d'absence en ligne : tutoriel, puis la déposer auprès de l'administration ;
- => si vous rencontrez un problème pour éditer l'autorisation d'absence en ligne, adressez-vous au Snes académique qui vous apportera son aide matérielle ou rédigez une demande d'autorisation d'absence format papier.

Des Vies scolaires sous tension

Après un été éprouvant pour tou-tes, face à la flambée des prix et aux menaces internationales, la rentrée est explosive dans bien des établissements. Intrusions de parents d'élèves, insultes et menaces sur les personnels, inclusion des élèves en situation de handicap sans moyens humains ou structure d'étagage adaptée...

Les tensions s'accumulent et les relations interpersonnels se tendent. Les Vies scolaires étant au cœur du système, prennent de plein fouet cette déferlante dans un contexte où elles sont déjà fragilisées par l'insuffisance des moyens humains, CPE comme AED. Le SNES-FSU est pleinement mobilisé pour faire entendre la détresse des personnels et faire bouger les lignes.

Une audience va être demandée très rapidement pour porter à la connaissance des autorités académiques les lourdes difficultés rencontrées dans les Vies scolaires, y compris lorsqu'elles ne font pas l'objet d'un traitement médiatique.

Pour documenter ce temps d'audience et faire entendre la voix des personnels, les secteurs académiques CPE et AED ont besoin de vos témoignages et retours de terrain. Soyez nombreuses et nombreux à nous en faire part en écrivant aux adresses dédiées cpe@bordeaux.snes.edu, aed@bordeaux.snes.edu ou par téléphone au 05-57-81-62-42.